

Note d'information / Carte de membre MFC TG

Cher(e) licencié(e),

Votre Club, le MFC TG, poursuit son développement dans le cadre d'un projet sportif et associatif ambitieux ; les objectifs sont les suivants :

1. *Stabiliser notre section féminine au plus haut niveau.*
2. *Permettre aux garçons de retrouver l'élite Régionale et le niveau National dans les meilleurs délais.*
3. *Consolider la formation et l'éducation de nos jeunes joueuses et joueurs.*
4. *Structurer le Club pour un fonctionnement efficace et performant.*
5. *Proposer une vie associative riche et variée aux licenciés, afin de vivre une expérience unique.*

Une telle démarche « PROJET CLUB » repose sur un développement de nos ressources financières.

Provenance de nos ressources :

1. Partenariat Institutionnel, subventions (Mairie, Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat).
2. Sponsoring (Partenariat privé), dons.
3. Licences.
4. Animations, évènements et prestations du Club.

C'est dans le domaine du Sponsoring et des dons aux associations que réside le plus important potentiel de développement.

Cependant, il faut prendre conscience que le sponsoring affectif existe de moins en moins. En effet, les entreprises n'ont plus les moyens face à des sollicitations croissantes des associations et au regard de leurs activités qui se sont complexifiées. **Par conséquent, un partenaire recherchera bien souvent un retour sur investissement, en contrepartie de son soutien financier.**

C'est la raison pour laquelle le Club a mis en place une politique commerciale pour attirer les entreprises.

L'un des axes de cette politique consiste à organiser un accès privilégié du Partenaire aux licenciés du Club, afin qu'il puisse développer ses ventes de produits et services. En contrepartie, nous demandons au Partenaire d'offrir une remise exclusive aux licenciés du Club. Nous avons tous des besoins en matière de consommation. Par conséquent, pourquoi ne pas réaliser nos achats chez un Partenaire du Club ?

De cette manière, une relation vertueuse « Gagnant – Gagnant » s'établit entre les 3 parties :

- ***Développement des ventes du partenaire.***
- ***Tarif compétitif pour le licencié.***
- ***Soutien financier au Club.***

Ainsi, devenir partenaire ou licencié du MFC TG prend du sens.

C'est pourquoi, afin d'orienter les licenciés vers les partenaires du Club, nous avons créé une carte de Membre qui vous est remise, ce jour.



Comment ça marche ?

- La carte est remise à chaque licencié.
- Cette carte n'étant pas nominative, c'est le porteur de la carte qui bénéficiera de l'avantage (le porteur peut donc être toute personne, famille, amis, etc...).
- Cette carte a une durée de vie illimitée.
- Lorsque vous avez un achat à réaliser, ayez le réflexe de consulter la liste des Partenaires offrant un avantage aux porteurs de la carte de Membre.
- Pour accéder à ces informations, consultez le site internet du Club. Vous y trouverez un onglet « CARTE MEMBRE ».
- En cliquant sur cet onglet, vous aurez accès à la liste des partenaires classés par domaines d'activité + leurs avantages offerts + leur localisation.
- Cette liste sera en évolution permanente, au gré de l'activité commerciale de Club.
- Nous communiquerons sur chaque nouvel avantage en vous adressant un mail d'information.
- Lorsque vous vous rendez chez le Partenaire, il vous suffira de présenter votre carte en caisse au moment de l'achat pour bénéficier de l'avantage exclusif convenu pour les licenciés du MFC TG.
- Chaque partenaire briefera ses salariés, afin de bien accueillir les porteurs de carte et mettre en œuvre les avantages négociés.
- En cas de problème, alerter le secrétariat du Club, afin de régulariser votre situation et informer le partenaire.